

Carte scolaire : 1 786 élèves en moins à la rentrée, 39 postes d'enseignants en plus

La direction académique a dévoilé la carte scolaire de la rentrée 2022 du premier degré, le 11 février dernier. Premier constat : le département de Seine-Maritime continue de perdre des élèves. Présentation...

1 786 élèves en moins à la rentrée 2022, soit 108 209 élèves attendus dans le 1^{er} degré : ce sont les prévisions de la direction académique, qui prévoit que d'ici 2024, il y aura près de 6 000 élèves en moins. Mais la baisse du nombre d'élèves n'influera pas sur le nombre d'enseignants : la direction académique annonce en effet 39 postes supplémentaires pour le département. Dans le même temps, le nombre d'élèves par classe va diminuer pour passer à une moyenne de 21,7 en 2022 (23,8 en 2015). La direction académique annonce qu'il y aura 77 ouvertures de classes, dont 5 dans le champ du handicap, soit un nombre plus important que les fermetures qui seront de 68.

Le handicap, une priorité

Les élèves en situation de handicap seront une des priorités de la rentrée 2022, avec la création de trois nouvelles classes ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) à Duclair, Rouen et au Havre. Un poste sera créé en unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA) et il y aura par ailleurs un enseignant référent départemental troubles spécifiques du langage et un autre pour l'autisme.

24 élèves par classe, voire moins...

L'objectif de cette rentrée 2022 restera par ailleurs le même que les années précédentes à savoir un nombre d'élèves par classe, de 24, voire moins : ce sera le cas pour 80 % des écoles maternelles et élémentaires. Un dédoublement des niveaux CP et CE1 aura par ailleurs lieu dans cinq écoles, soit un total de 24 classes dédoublées. Cette règle sera aussi appliquée le plus possible en milieu rural : 90 % des RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), (soit 92 sur 103) auront ainsi 24 élèves par classe ; et 81 % des écoles rurales (soit 135 sur 159 écoles rurales éloignées).

Les dédoublements de classes se poursuivent

À noter que les classes de grande section de maternelle en REP + (éducation prioritaire) seront dédoublées : 61 classes sont concernées soit 900 élèves. Ce sera aussi le cas des classes de CP et CE1 pour la totalité des écoles en REP +, soit 1 180 élèves dans

95 classes de CP et 1 199 élèves dans 90 classes de CE1. En REP, toutes les classes de CP et de CE1 dans 60 écoles seront dédoublées : ceci représente 167 classes de CP, soit 2 113 élèves et 164 classes de CE1, soit 2 233 élèves. En Seine-Maritime, ce sont ainsi près de 8 000 élèves qui bénéficient des dédoublements.

Temps de décharge augmenté pour les directeurs d'école

Des mesures ont également été prises pour les directeurs d'école avec une augmentation de leur temps de décharge : il monte à 33 % dans les écoles de 6 à 7 classes (au lieu de 25 %). Les directeurs des écoles de 12 ou 13 classes bénéficieront désormais d'une décharge complète.

« Moins d'élèves, plus de moyens »

« **Moins d'élèves, plus de moyens** » : c'est le mot d'ordre de la direction académique pour la rentrée 2022, qui souligne un « **engagement constant en faveur de l'école primaire, qui traduit la volonté de la Nation d'assurer la maîtrise des savoirs fondamentaux pour tous les élèves et de favoriser une offre scolaire et éducative de qualité, dans tous les territoires** ».



La Seine-Maritime devrait perdre 1 786 élèves dans le 1er degré à la rentrée de septembre 2022 (Photo d'illustration ©AdobeStock).